

Programme de formation

## Les droits à déduction de TVA

### Objectif de la formation

Ce webinaire vous permet de déterminer les droits à déduction d'un opérateur, qu'il soit assujetti total ou partiel, redevable total ou redevable partiel : modalités de détermination des coefficients d'assujettissement et de taxation, notion d'opérations financières accessoires et d'activité courante, impact des secteurs distincts...

### Pré-requis

Aucun pré-requis n'est exigé

### Programme

- La détermination des coefficients
- Les modalités de détaxation des dépenses des assujettis partiels (règle de l'affectation/cas des dépenses mixtes)
- Focus sur le calcul du coefficient de taxation forfaitaire

### Intervenante



**Armelle ABADIE,**  
Avocate fiscaliste, Francis Lefebvre Avocats

### Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'exemples pratiques.

Support projeté et remis aux participants.

Un quiz d'évaluation des acquis est réalisé à l'issue de la formation.

Un questionnaire de satisfaction est proposé aux participants.

Une attestation de présence est adressée aux participants à l'issue de la formation.



**Mercredi 27 nov. 2024**  
De 10h à 12h



**2 heures**



**Webinaire, à distance**  
Interactions via le chat



**Effectif non limité**



**Experts-comptables  
et avocats**



**Adhérent/Correspondant :**  
inclus  
**Autres publics :**  
50 € HT – 60 € TTC



**Accessibilité aux personnes en situation de handicap.**

Afin de vérifier les possibilités d'accueil, merci de prendre contact avec Dimitri Boyer au 01.53.33.34.85